

Rapport moral et d'orientations

Rapport d'activité 2022

Assemblée Générale
1er juin 2023





Directeur Général : Olivier BONNOT

Président : Jean-François DUMONT

Depuis 1946, l'Union Départementale des Associations Familiales du Jura s'engage avec et pour les familles. Reconnue d'utilité publique, elle est le porte-parole des familles jurassiennes auprès des pouvoirs publics du département.

Logement et environnement

- Service Hébergement Logement et accompagnement à la vie sociale :
 - *Maison relais* à Lons-le-Saunier
 - *Résidence d'accueil* à Saint-Claude

Prestations et droits des familles

- Délégué aux prestations familiales
- Accompagnement éducatif budgétaire

Parentalité et éducation

- Parrainage de proximité
- Lire et faire lire

Consommation et budget familial

- Point Conseil Budget
- Microcrédit personnel accompagné
- Défense des consommateurs

Accompagnement des vulnérabilités

- Service Mandataire judiciaire à la protection des majeurs
- Service d'information et de soutien aux tuteurs familiaux

Les 4 missions pour améliorer la vie des familles :

- 1.** Porte-parole des familles
- 2.** Expert de leurs réalités de vie
- 3.** Service aux familles et aux personnes vulnérables
- 4.** animateur associatif

Quelques chiffres clés :

- 51** Associations adhérentes
- 2320** Familles adhérentes
- 2833** Mesures d'accompagnement et de protection judiciaire
- 120** Salariés

Sommaire

- **Le rapport d'activité**
 - Le rapport moral et d'orientations** 5
 - Les temps forts en 2022..... 8
 - Les associations et mouvements familiaux..... 21
 - Le Conseil d'Administration et le Bureau 24
 - Les représentations familiales 25
 - Les représentations dans les CCAS et CIAS..... 28
 - Les commissions thématiques 29
- **Les services de l'Udaf**
 - La politique Qualité en 2022..... 30
 - Service Mandats Judiciaires à la protection des majeurs 33
 - Service Information et Soutien aux Tuteurs Familiaux 34
 - Services Délégués aux Prestations familiales 35
 - Services Mesures d'Accompagnement social 36
 - Service Logement Accompagné..... 37
 - Pôle juridique 38
 - Service Gestion des Biens des Mineurs 39
 - Mandats ad'hoc..... 40
 - Points Conseil Budget..... 41
 - Microcrédit personnel..... 42
 - Information et Défense des consommateurs 43
 - Accompagnement budgétaire – Action Logement 43
 - Pôle GED – Accueil..... 44
 - Service Comptabilité 45
 - Service Ressources Humaines 46

Rapport moral et d'Orientations

par Jean-François DUMONT, Président de l'Udaf du Jura

2023

Cette Assemblée générale revêt un caractère particulier puisque nous avons perdu notre Président Hubert Gremaud en ce début d'année 2023.

En conséquence, mon propos sera davantage positionné sur les orientations pour 2023 plutôt que sur la rétrospective de cette année 2022. Cette dernière appartient au travail d'Hubert qui a su porter les valeurs de l'Udaf tout au long de son mandat.

Comme chaque année, l'Udaf du Jura vous présente sa raison d'être au travers de la stratégie qui rythme son parcours et son évolution au service des familles de notre département, ainsi que dans l'accompagnement des personnes vulnérables. L'Udaf grâce à des échanges permanents, des recherches avec ses différents partenaires, actualise en permanence les évolutions sociétales et construit alors les services et politiques qui permettent de répondre aux besoins des familles du Jura.

L'Udaf du Jura : une institution fédératrice

L'Udaf du Jura a ses valeurs ancrées dans les territoires. L'Udaf du Jura autour de 51 associations familiales s'attache à défendre les familles jurassiennes contre une société de plus en plus individualiste. C'est grâce à ces bénévoles qui œuvrent dans l'ombre tout au long de l'année et aux membres du Conseil d'administration que les choses sont rendues possibles. Merci à vous !

La famille est la base de tout, valeur refuge lorsque la vie devient trop dure. Ces derniers temps, beaucoup de nos concitoyens sont descendus dans la rue contre la réforme des retraites. Ils nous font part de leurs inquiétudes concernant leur avenir et celles de leurs enfants ou même de leurs ascendants : l'accès à la santé, aux ressources permettant de vivre dignement, à une société respectueuse de l'environnement avec une demande forte : celle d'être écoutés et entendus.

L'Udaf du Jura va s'inscrire dans les angoisses de nos familles. Notre ambition est d'être le relais de celles-ci auprès des pouvoirs publics. L'Udaf du Jura doit s'inscrire comme une institution incontournable dans le paysage politique du département. Notre voix doit être entendue et portée sur tous les sujets de société qui touchent les familles de notre département.

Nos ambitions pour les années à venir sont d'être :

1. Un pôle ressource de manière à favoriser les échanges et les partenariats en développant la coordination et la communication (familles en demande d'être entendues) ;
2. Un pôle d'appui : concernant la prise en compte des besoins évolutifs des familles dans le département ;
3. Un pôle de développement des stratégies sur notre territoire pour faire face

aux différentes mutations et aux évolutions sociétales ;

4. Un pôle de vulgarisation des politiques publiques, afin de répondre aux enjeux du territoire pour créer un équilibre et mettre en place une stratégie sur des projets à développer.

Pour cela nous allons être aidés par la **mise en œuvre de notre projet associatif 2022–2026**. Ce projet associatif pour cette année et les suivantes est de structurer l'action de l'Udaf du Jura autour des quatre orientations mentionnées précédemment :

- Le développement associatif pour renforcer nos liens avec les associations membres,
- La gouvernance pour soutenir les missions de l'Udaf,
- La communication pour faire entendre la voix des familles,
- La qualité des services rendus aux familles.

Il se déclinera en huit points :

1. Faire de nos associations adhérentes des leviers auprès des institutionnels en relayant leurs problématiques

2. S'impliquer davantage encore dans les représentations, lieux où le débat d'idées à toute sa place et où les représentants de l'Udaf doivent s'exprimer et ensuite alimenter le réseau avec les informations qu'ils auront notées et que l'Udaf aura pour mission d'exploiter et de développer sur le réseau.

3. Mettre en place des actions de formation et d'accompagnement pour les nouveaux administrateurs bénévoles.

4. Mettre en place une veille permanente sur les services proposés aux familles par les différentes associations ainsi que par l'Udaf. Cette veille aura pour objectif d'actualiser les services proposés en fonction des évolutions sociétales.

5. Mettre en avant les différentes associations qui le souhaitent en organisant des cafés débats leur permettant de présenter en détail leur association et ensuite permettre un débat sur un sujet sociétal face à des personnages institutionnels de notre département.

6. Poursuivre ces débats lors des Conseils d'administration pour affiner les éléments qui auront été évoqués lors des cafés débats.

7. Positionner l'Udaf en porteur de projet.

8. Associer les associations lors des visites réalisées auprès des institutionnels du département en portant les problématiques rencontrées par des associations qui peinent à rentrer en contact avec nos représentants politiques.

2023, des services à la pointe de l'efficacité : Les services devront continuer à être, pour l'Udaf du Jura, synonyme de qualité de service dans la gestion des affaires pour les familles fragilisées et les personnes vulnérables. Les services appuyés par leur Directeur ont su faire preuve de professionnalisme et d'adaptation face à la crise Covid que nous avons traversée, mais également dans le redémarrage d'un fonctionnement plus normalisé. Tous ensemble, ils ont pu témoigner de leur grande utilité publique avec tout le sérieux et l'efficacité que cela implique. Bravo à vous et soyez-en remerciés au nom des familles du Jura.

Le rapport moral et d'orientation se doit d'évoquer **la convention d'objectifs** à tenir qui est portée par les évolutions sociétales qui en ces temps compliqués sont plus importantes que jamais :

1. Accompagner le développement d'actions de répit parental notamment par le parrainage de proximité ;
2. Partager la lecture : « Lire et faire lire » ;
3. L'accompagnement budgétaire des familles avec les points conseils budget.

L'Udaf du Jura devra également adapter sa gouvernance, afin d'être le plus réactif possible face à des décisions politiques qui mettent actuellement dans l'embarras, voire dans la pauvreté certaines d'entre elles. Nous devons être force de

proposition sur des sujets tels que le sort des aidants familiaux, le prix de l'énergie, le pouvoir d'achat, la mobilité très compliquée dans nos zones rurales et la santé avec la désertification médicale, mais aussi le microcrédit qui est aujourd'hui attaqué dans son existence même.

Comme vous pouvez le constater, la tâche est immense et variée mais c'est avec volonté que les équipes bénévoles et professionnelles de l'Udaf du Jura mettront tout en œuvre pour accompagner les familles jurassiennes dans l'avenir.

UNIS
POUR LES
FAMILLES



Rapport d'activité

2022

L'Assemblée Générale s'est tenue le 19 mai 2022 au Domaine de Val de Sorne à Vernantais. L'Assemblée Générale a coopté un nouveau membre au Conseil d'Administration, Marie-Pascale VASSET, adhérente à l'association ADMR de Poligny.

L'année 2022 a été marquée par la reprise de l'activité associative après deux années d'événements organisés à distance du fait de la crise sanitaire. Les rencontres ont peu à peu repris dans les locaux de l'Udaf.

En 2022, le Conseil d'administration s'est réuni cinq fois (07/06/2022 – 08/02/2022 – 11/02/2022 – 12/04/2022 – 11/10/2022 – 13/12/2022) et le Bureau cinq fois également (08/03/2022 – 08/11/2022 – 10/05/2022 – 11/01/2022 – 13/09/2022).

Les groupes de travail du Projet Associatif 2022-2026 :

À la suite de l'adoption en mai 2022 par l'Assemblée Générale du Projet Associatif de l'Udaf pour les cinq années à venir, il a été mis en place des groupes de travail et défini leur cadre de travail. Les objectifs s'axent ainsi autour de cinq thèmes :

1. Renforcer la légitimité de l'institution familiale auprès des pouvoirs publics, des partenaires et des associations ;
2. Renforcer notre réseau et mutualiser les moyens et les partenaires ;
3. Dynamiser la vie associative et identifier les services et les activités à développer en lien avec les associations ;
4. Déployer une communication qui vise à faire connaître les associations ;
5. Garantir la qualité des services dans l'intérêt des bénéficiaires.

Monsieur DUMONT et Madame MAZAUD coordonnent les groupes de travail composés d'Administrateurs Udaf et de membres d'Associations familiales, qui se réunissent très régulièrement. Ce travail est conduit en lien avec la démarche Qualité menée au sein de l'Udaf et avec le Plan stratégique établi par l'Unaf pour les années 2021-2026 : « **Nous demain, avec et pour les familles** » impliquant tout le réseau Unaf-Uraf-Udaf-Associations Familiales.



Communiquer-informer

Le site internet de l'Udaf du Jura a été complètement refondu en septembre 2022, le Projet Associatif 2022-2026 a été édité et diffusé aux bénévoles, salariés et présenté aux différents partenaires, et une brochure de présentation du réseau « *Les Associations Familiales du Jura* » a été réalisée.



Les actualités

[TOUTES LES ACTUALITÉS](#)

Forums et salons

L'Udaf a participé le 4 septembre 2022 au Forum des Associations organisé par la Ville de Lons-le-Saunier au Parc des Bains. Le stand Udaf permet de présenter l'ensemble des activités de l'association, son réseau d'associations familiales et de répondre aux interrogations des nombreux visiteurs.

Le 15 décembre 2022, l'Udaf a participé à la journée départementale Réseau Parentalité Jura, animée par une conférence le matin, le reste de la journée était consacré à la rencontre entre différentes associations. L'Udaf présentait ses services et notamment l'action « *Lire et Faire Lire* », ainsi que le « *Parrainage de proximité* ».



*Forum des Associations
Parc des Bains - Lons-le-Saunier*

Le Carrefour des solidarités

L'Udaf, membre du Carrefour des solidarités, un collectif jurassien d'associations partenaires œuvrant dans le domaine social et familial -l'ASEAJ, l'APEI de Lons-le-Saunier, ABRAPA et la FDADMR-. Il permet notamment d'échanger sur les pratiques professionnelles, de réfléchir à des projets communs et d'organiser des formations en direction des bénévoles et des salariés.



L'Observatoire de la Famille

Service d'études du réseau Udaf/Uraf de Bourgogne-Franche-Comté dont la mission générale est de développer des outils de connaissances et d'informations sur la vie de l'ensemble des familles de la région.

Son objectif : mieux connaître les familles pour mieux les représenter auprès des pouvoirs publics.

Actions marquantes en 2022 :

- Construction d'une enquête qui sera lancée en janvier 2023 : Quels arbitrages et changements d'habitudes les habitants de Bourgogne-Franche-Comté opèrent-ils face à l'augmentation des prix de l'énergie ?
- Lancement d'une enquête proposée par l'Unaf : Comment les familles de la région réussissent-elles à concilier vie familiale et vie professionnelle ? Elle sera analysée en 2023.
- Construction d'outils d'observations des publics suivis par les Udaf : La démarche a fait l'objet d'une présentation au Carrefour national des délégués aux prestations familiales.
- Construction d'une enquête sur la manière dont sont perçus les services des Udaf par leurs partenaires qui sera lancée en 2023.
- Construction de préconisation pour améliorer la chirurgie ambulatoire à destination de l'ARS suite à l'organisation d'un forum citoyen.

Quels arbitrages et changements d'habitudes les habitants des départements de la région opèrent-ils ?

La crise énergétique que nous traversons, conduit les familles à des choix budgétaires qui impactent leur quotidien. Les Udaf de la région ont choisi de les interroger en construisant une grande enquête qui sera lancée via internet en janvier 2023. Le questionnaire établi a pour ambition de répondre aux questions suivantes :

- Comment les ménages se situent-ils financièrement ? Quel est leur état d'esprit ?
- Quels arbitrages font-ils face à l'augmentation des prix ? Quelles sont les nouvelles pratiques dans leur organisation quotidienne ?
- Que vont-ils modifier à moyens et longs termes pour limiter leur facture énergétique pour leur logement et leur mobilité ?
- Connaissent-ils les Points Conseil Budget et utiliseraient-ils ces services ?

Comment les familles de la région réussissent-elles à concilier vie familiale et vie professionnelle ?

La natalité en France et en région continue de diminuer alors que l'enquête « désir d'enfant » réalisée en Franche-Comté en 2012 mettait en évidence que les parents n'avaient pas le nombre d'enfants souhaités. La stabilité affective et économique était un prérequis à de nombreux projets. L'arbitrage entre temps et argent est une question centrale pour les parents. Ils doivent gérer un temps éducatif et domestique conséquent sans déstabiliser le budget familial. L'Observatoire de la famille a par le biais de l'Unaf choisi de lancer une enquête auprès des parents pour faire un état des lieux des difficultés qu'ils rencontraient au quotidien pour organiser leur vie familiale et professionnelle et d'identifier les leviers sur lesquels ils se reposaient pour y faire face.

L'enquête réalisée par téléphone via Opinion Way à l'automne 2022 sera analysée au printemps 2023 par l'Observatoire de la famille. La communication des résultats auprès des familles, des partenaires, des élus sera réalisée à partir de juin.

Lire et Faire Lire

En partenariat avec la Ligue de l'Enseignement, l'Udaf anime un réseau d'environ 80 lecteurs bénévoles répartis dans l'ensemble du territoire jurassien.



Ce projet permet de créer des rencontres intergénérationnelles au cours desquelles les bénévoles partagent leur goût de la lecture.

Ainsi, ils interviennent auprès de jeunes enfants dans les écoles primaires, les médiathèques, les centres de loisirs et les crèches. Cette activité a pu reprendre durant l'année 2022 après un ralentissement dû à la crise sanitaire.

Le collectif jurassien de Lire et Faire Lire a ainsi mis les bouchées doubles en 2022 à l'occasion de l'année de la lecture, déclarée « grande cause nationale » ! Un vaste programme de rencontres a été mis en place grâce à un soutien financier particulier du Cabinet comptable *Cattin et associés* par le biais de l'association *Brin d'Amour*.

Pour célébrer la lecture sous toutes ses formes, différentes manifestations ont été proposées :

- **Rencontre avec Raphaël BAUD, éditeur, et les lecteurs bénévoles** à propos de la réédition de l'ouvrage « Alice au pays des merveilles », **le vendredi 25 février** à la Ligue de l'Enseignement à Lons-le-Saunier ;
- **Réunion de bilan de l'année scolaire avec les lecteurs bénévoles le mardi 21 juin** au Centre Social de Lons-le-Saunier ;
- **Veillée lecture sur la thématique du vélo** : temps de lecture à haute voix et ateliers autour du vélo - Quand le vélo rencontre le livre !... **le vendredi 6 mai** au Parc de Messia-sur-Sorne ;
- **Partir en livres** : les **6 et 7 juillet** à la Médiathèque Albert Camus de Dole – Esmé Planchon, conteuse et auteure pour la jeunesse, a animé des ateliers lectures ;
- **Réunion de rentrée des lecteurs bénévoles** : le mercredi 9 novembre au Centre Social de Lons-le-Saunier ;
- Plusieurs rencontres « **Goûter (à la) lecture...** » avec à chaque fois une animation suivie de lectures données par des bénévoles et un goûter.

Ainsi, des temps de rencontres autour de la lecture ont été organisés dans différents points du département entre mai et décembre 2022 pour faire découvrir Lire et Faire Lire et susciter l'engagement de nouveaux bénévoles :

- Bibliothèque de **Cousance**, avec l'intervention de Gwladys Papillon - *lectures kamishibai, de paroles en images*-, le **mercredi 11 mai** ;
- Médiathèque de **Champagnole**, avec l'intervention de Gwladys Papillon - *lectures Kamishibai, de paroles en images*-, le **mercredi 22 juin** ;
- Accueil de loisirs « L'escapade » à **Tavaux**, avec l'animation d'Aurélie Jacquenod - *atelier théâtre d'ombres*-, le **mercredi 9 novembre** ;
- Bibliothèque d'**Arbois**, avec une animation musicale « *Blanc bonhomme de neige* » donnée par la Compagnie « Poudre d'Esperluette » le **mercredi 30 novembre** ;



*Animation Kamishibai
à la bibliothèque de Cousance*

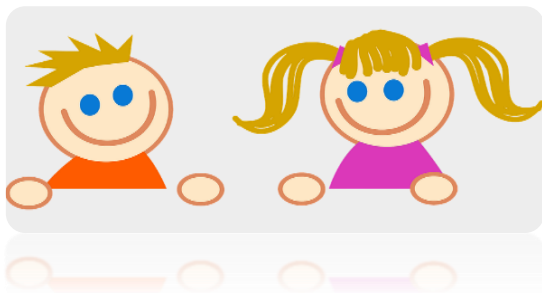


- Médiathèque de **Saint-Claude**, avec l'animation « *La fée Cuisalie conte Noël en Franche-Comté* » par le théâtre de la Petite Montagne, le **mercredi 7 décembre**.



Le parrainage de proximité

Le parrainage de proximité a été mis en place début d'année 2019. C'est un engagement bénévole basé sur le lien intergénérationnel et solidaire (entre un parrain (adulte) et un filleul (mineur)). Ce lien se crée autour des activités partagées à l'initiative du parrain (culturelles, sportives, etc.). C'est une relation d'échange, de confiance et de partage entre un parrain qui souhaite donner de son temps à un enfant dont le représentant souhaite lui faire bénéficier de cet apport.



La mise en place et recrutement du parrainage :

Un parrainage est toujours encadré par une équipe de professionnels qui suivent un ensemble d'étapes de recrutement ;

- Des rendez-vous d'informations
- Des entretiens auprès des bénévoles parrains d'une part, et de la famille de l'enfant d'autre part (par la psychologue et le responsable de service)
- Une visite à domicile des parrains
- Des documents obligatoires pour les parrains (extrait du casier judiciaire...)

Une équipe de professionnels et de représentants familiaux se réunit pour étudier chaque candidature et créer le binôme parrain-enfant. Le binôme est donc créé selon les attentes et les profils de chacun toujours dans le souci de l'intérêt et du bien-être de l'enfant.

Mise en place et suivi du parrainage par le service :

Lors de la mise en place, plusieurs rencontres sont organisées entre le service, le parrain, les représentants et l'enfant afin de faire connaissance. La formalisation du parrainage se traduit par la signature d'une convention.

Le service reste à l'écoute et en soutien jusqu'à la majorité de l'enfant, il peut également être amené à intervenir en cas de difficultés.

Une **convention** a été conclue **entre l'Udaf et le Conseil Départemental du Jura** pour les années 2022-2024 en vue du développement du service de Parrainage de proximité. Dans le cadre de ses compétences en matière de protection de l'enfance, le Département a fait appel à l'Udaf pour mettre en relation des familles bénévoles dites « de parrainage » et des enfants accueillis au titre de l'aide sociale à l'enfance et ce, quelles que soient leurs situations, dans un souci premier de l'intérêt de l'enfant.



Ainsi, le parrainage associatif de proximité vise à favoriser la construction d'un lien parrain-filleul de nature affective appelé à durer, à proposer un supplément aux liens familiaux d'origine auxquels il offre un appui. Ce parrainage offre une diversité de temps partagés entre parrains et filleuls, en fonction des spécificités des parents, des enfants et des parrains, dans le respect des parents ou autres titulaires de l'autorité parentale.

L'ensemble du réseau des associations familiales membres de l'Udaf est sollicité pour la mise en place de nouveaux parrainages en faveur des enfants accueillis par l'aide sociale à l'enfance. Le service de Parrainage de proximité est disponible à toute famille candidate.

Le secrétariat départemental de la Médaille de l'Enfance et de la Famille

La **Médaille de l'enfance et des familles** est accordée aux personnes (père, mère,...) qui ont élevé de nombreux enfants en leur apportant leur dévouement et des soins attentifs. Depuis le 22 février 2022, elle peut également être remise au bénévole et au professionnel intervenant auprès des familles et assurant l'accueil du jeune enfant et la protection de l'enfance.

La décision d'attribution est prise, selon la personne concernée, après enquête par les personnes suivantes :

- Préfet du département et Président de l'Union Départementale des Associations Familiales,
- Préfet du département et Ministre chargé de la famille,
- Ministre chargé de la famille de sa propre initiative ou sur demande du Préfet du département conjointement avec celle du Président de l'Udaf.



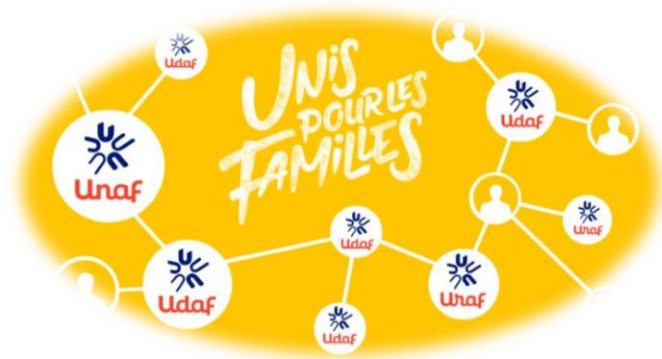
L'attribution de la Médaille de l'enfance et des familles est purement honorifique.

L'Udaf assure le secrétariat pour l'instruction des demandes en lien avec la Préfecture du Jura. La demande peut être faite par l'intéressé mais le plus souvent c'est le maire de la

commune qui fait la proposition. La médaille est traditionnellement remise le jour de la Fête des mères ou la Fête des pères par le maire de la commune.

Les liens avec le réseau

Udaf-Uraf-Unaf



Les actions marquantes au sein de l'Uraf BFC en 2022 :

● Pour le développement de la coordination régionale :

La mise en valeur des activités développées au bénéfice des familles, l'organisation de la coordination et la représentation des familles auprès des pouvoirs publics ont largement mobilisé les instances de l'Uraf.

14 réunions institutionnelles régionales

Pour développer une logique de travail en réseau, les Udaf et l'Uraf s'ouvrent à des méthodes collaboratives souples qui peuvent prendre différentes formes et être à l'initiative de différents acteurs du réseau. La coordination régionale s'organise autour :

De groupes de travail pilotés et organisés par l'Uraf :

- **Groupe de travail « Communication »** : 3 réunions.
- **Groupe de travail « Observatoire »** : 1 réunion.
- **Groupe d'échanges sur les Points Conseil Budget** : 1 réunion.

De réunions d'informations et d'échanges organisées par l'Uraf :

- **Réunion Présidents-Directeurs de la région** : 4 réunions.
- **Réunion des représentants familiaux dans les Caisses d'allocations familiale** : 1 réunion

De groupes de travail à l'initiative d'Udaf ouverts aux autres Udaf de la région :

- **Réunion des Directeurs**
- **Réunion mensuelle des responsables des ressources humaines des Udaf.**
- **Réunion des services information et soutien aux tuteurs familiaux.**

De groupes de travail nationaux :

- **Réunion des Uraf de France** pour de l'échange de pratiques.

De travaux conjoints :



Création d'outils de communication pour les associations de manière à les aider dans leur recherche de nouveaux bénévoles.

Construction de 3 actions collectives à mener par les Udaf qui le souhaitent, dans le cadre des Points Conseil Budget.



- **Pour donner la parole aux familles et développer l'expertise du réseau Udaf/Uraf BFC :**

28 instances régionales où l'intérêt des familles est défendu.

Organisation d'un Forum Citoyen sur le virage ambulatoire à Auxerre et élaboration de préconisations à travers les données recueillies.

1 Observatoire de la famille :

1 enquête en construction :

Coût de l'énergie quels changements pour vous ?

Les Udaf ont, face à l'inflation, souhaité lancer une enquête auprès des habitants de la région. Le questionnaire construit sera transmis par mail à un échantillon de 6000 ménages par département en janvier 2023.



1 enquête régionale via le réseau Unaf :

Comment les familles de la région réussissent à concilier leur vie familiale et leur vie professionnelle ?

L'Unaf a lancé une grande enquête via Opinion Way en novembre 2022. L'Uraf analysera les résultats de la région en 2023.

1 enquête pour les services des Udaf

Comment sont perçues les Udaf par leurs partenaires ?

Des travaux d'observation sont lancées pour mieux cibler l'image des Udaf. Ils s'échelonneront sur 2022 et 2023.

Des données pour identifier les bénéficiaires des Udaf et leur activité.

Pour mieux appréhender les populations suivies au niveau régional, la construction de données compilables est primordiale. 2 groupes de travail sont lancés : un dédié à la protection juridique des majeurs, l'autre aux mesures judiciaires d'aide à la gestion du budget familial.

- **Pour mettre en valeur le poids du réseau :**

Développement d'outils de communication

- Nouvelle édition : les Udaf-Uraf en chiffres
- Des documents internes « Flash info réseau BFC »

Rencontre

Le Conseil Economique Sociale et Environnemental a auditionné en 2022 l'Uraf BFC sur la question de l'engagement bénévole.

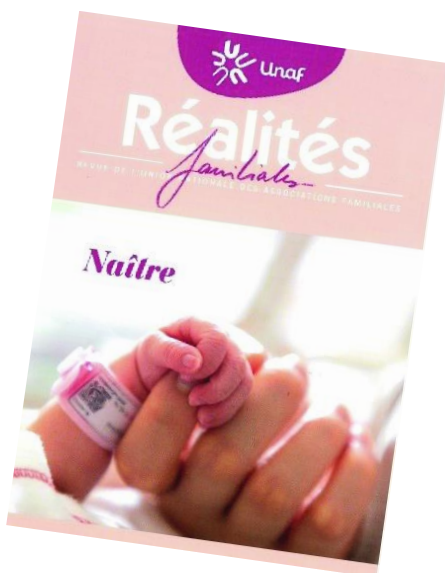


L'Udaf du Jura adhère comme les 99 autres Udaf de France à l'Unaf. Partie prenante à part entière du réseau, elle participe activement aux actions impulsées par l'Union nationale -développement associatif, groupes de travail, conventions d'objectifs, diffusion des communiqués de presse, etc.-.

Ainsi, plusieurs bénévoles et salariés ont participé tout au long de l'année 2022 à ces groupes de travail nationaux ou à des formations : réseau d'aide à la parentalité et parrainage de proximité, Caisse d'Allocations Familiales, Point Conseil Budget, qualité... Monsieur GREMAUD et Monsieur BONNOT ont participé aux réunions Présidents-Directeurs Udaf-Uraf (les 26 & 27 mars 2022 à Auxerre et le 15 octobre 2022 à Paris). Une délégation de l'Udaf du Jura a participé également à l'Assemblée Générale de l'Unaf, qui s'est tenue les 25 et 26 juin 2022 à Rodez sur le thème : *"Face à la perte d'autonomie d'un parent : quel rôle et quel(s) soutien(s) pour les familles ?"*.

L'Unaf édite diverses publications, notamment une revue trimestrielle « **Réalités familiales** » traitant des questions d'actualité. L'ensemble des Présidents des Associations Familiales adhérentes et les Membres du Conseil d'Administration sont abonnés à cette publication.

De même, la revue « **Défendre les familles** » éditée par l'Unaf pour l'ensemble de son réseau est adressée à tous les représentants familiaux.





Mardi 6 décembre 2022

SAINT-CLAUDE

En difficulté financière ? Rendez-vous au point conseil budget

Depuis janvier 2022 a ouvert à Saint-Claude, un point conseil budget. Géré par l'Union départementale des associations familiales (Udaf) en partenariat avec la Banque de France, ce service est confidentiel et gratuit et se déplace dans les espaces France Services.

Fais de moi difficile, porte de pouvoir d'achat, pertes de revenus... Pour faire face aux difficultés financières occasionnées par l'inflation, le point conseil budget (PCB) est ouvert à Saint-Claude. Il est géré par l'Union départementale des associations familiales (Udaf) en partenariat avec la Banque de France. « Il s'agit d'un service qui est ouvert à tous, quels que soient les revenus du ménage, intervient Olivier Bonnot, directeur de l'Udaf Jura. On y donne des conseils confidentiels, gratuits et personnalisés. »

Deux missions : conseiller et orienter

Souvent aussi, les personnes accueillies dans ces PCB ont une méconnaissance de leurs droits, ajoute Marie-Laurence Caldroit, adjointe territoriale à la charge de la Banque pour la Banque de France. On a beaucoup de personnes qui ne connaissent pas les aides auxquelles ils ont droit. Au point conseil budget, on peut donc venir avec eux. L'Udaf et la Banque de France servent aux espaces France Services, les PCB bénéficient d'un financement de l'Etat à hauteur de 15 000 € pour trois ans. Pour Saint-Claude et le haut Jura, c'est une intervention sociale qui se déplace à la demande pour apporter des conseils budgétaires soit dans les espaces France Services du territoire ou à l'antenne départementale de

Éclairer à la gestion budgétaire

« Il ne peut qu'il existe des conflits avec certains créanciers, ou même, si ça peut durer, les paiements d'une grosse facture, confidentielle. On peut négocier avec eux dans ce

contexte. » Le PCB est aussi l'occasion de présenter les dispositifs en place. Dans le haut Jura, les allocations pour des microcrédits, les allocations pour l'achat de véhicules, sont nombreuses. L'Udaf propose le microcrédit social personnalisé pour les personnes qui n'ont pas forcément accès au crédit, mais qui ont quand même une capacité de remboursement pour acheter une voiture par exemple, ou ainsi aider à la mobilité. Le point conseil budget s'adresse aux personnes. « On fait aussi à nos jeunes. » On fait aussi à l'élaboration à la gestion d'un budget, explique Denis Piv, directeur départemental de la Banque de France.

Contact : Lucie Millet 06.95.79.85.89.

Le surendettement, « une chance de repartir à zéro »

ACTU LONS ET RÉGION 17

VERNANTOIS

Cette association soutient les personnes vulnérables



Le président Hubert Gremaud a présenté le rapport moral avec à ses côtés Olivier Bonnot, le directeur général. Photo Progrès/Roger REY

Une quarantaine de membres de l'Union départementale des associations familiales (Udaf) ont tenu leur assemblée générale jeudi 19 mai.

L'Union départementale des associations familiales (Udaf) est une association reconnue d'intérêt public qui accueille et accompagne les familles et les personnes vulnérables ou fragiles dans la gestion de leur vie quotidienne. C'est une véritable institution pour la défense des familles qui fédère 52 associations familiales dans le Jura comme l'Aide à domicile en milieu rural (ADMR), l'Association de parents de personnes handicapées mentales et leurs amis (Ape) ou l'Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques (Unafam). L'Udaf représente l'ensemble des familles jurassiennes auprès des pouvoirs publics et défend leurs intérêts. Elle a tenu son assemblée générale jeudi 19 mai à Vernant

en présence de Yoanna Wancuwerbergh, conseillère départementale du canton de Lons 2, Maryvonne Cretin-Maitenaz vice-présidente du conseil départemental en charge de l'enfance, la famille et la santé, et de Danielle Brulebois députée.

247 mesures d'accompagnement social en 2021

Dans son rapport moral, le président Hubert Gremaud a précisé l'identité fonctionnelle de l'Udaf du Jura : « Par les missions qui nous sont confiées par le législateur de représenter les familles et de donner avis aux pouvoirs publics, nous avons, avec toute notre équipe de salariés et de bénévoles, développé une expertise sur la réalité de la vie des familles, leurs attentes et sur les choix des politiques publiques à mettre en place pour y répondre. C'est ainsi qu'en 2021, nous avons suivi 2 339 personnes bénéficiaires d'une mesure de pro-

tection judiciaire, pris 93 mesures judiciaires d'aide à la gestion du budget familial, 247 mesures d'accompagnement social, et 81 mesures de gestion des biens des mineurs. Depuis plusieurs années, nous offrons un service de microcrédit personnel qui a traité 128 demandes en 2021 et nous avons accueilli 215 personnes dans nos trois points conseil budget. » Cette assemblée générale a été l'occasion de souligner et valoriser le travail et l'accompagnement réalisés au quotidien par les 116 salariés de l'Udaf du Jura.

L'association gère également deux structures d'hébergement social à la Maison relais à Lons et une résidence d'accueil à Saint-Claude, qui ont accueilli 54 résidents en 2021. Depuis avril 2022, une nouvelle antenne à Champagnole a renforcé celles de Dole, Saint-Claude et de Lons. Marie-Pascale Vasset a été élue au conseil d'administration qui comprend 24 membres.

De notre correspondant, Roger REY

Le Progrès
23 mai 2022

Le projet de Maison relais se précise

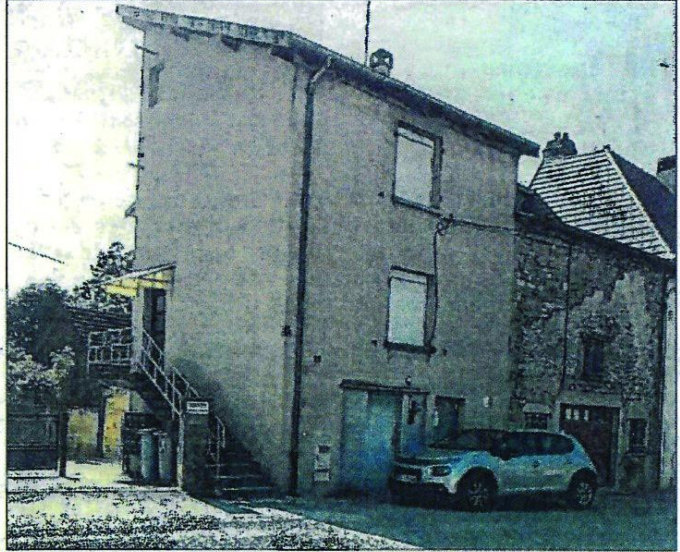
Lors du conseil municipal du 11 mai, les élus ont validé la garantie d'emprunt à hauteur de 50 %, environ 77 500 euros, pour un prêt souscrit par la Maison Pour Tous (ex-OPHLM). Le conseil départemental garantissant les 50 % complémentaires, afin de créer une maison Relais UdaF.

À la question de Christian Cordenod, élu d'opposition qui demande si cette garantie d'emprunt se fait souvent, André Barbarin, répond que « c'est très courant. Nous l'avons déjà fait pour les maisons et appartements chemin de Montboutot, les Tourelles, la rue Aristide Briand ».

Une maison relais est destinée à des personnes pour lesquelles le logement « classique » ne leur apporte pas un habitat adapté. C'est une résidence sociale qui s'inscrit dans une logique d'habitat durable et offre un cadre de vie semi-collectif, valorisant la convivialité et l'intégration dans l'environnement social.

Le service communication de la Maison Pour Tous explique également, que, créées en 2004, après celles de Lons (rue Simone-Veil, et rue Raymond-Rolland) une maison est créée à Montmorot en 2021, rue Sommier pour héberger huit personnes.

Il existe deux studios pour six personnes. Chaque personne



La maison UdaF permet d'apporter un cadre de vie avec un accompagnement social régulier. Photo Progrès/Martine SAILLARD

dispose de sa chambre avec salle d'eau.

Un logement qui répond à de fortes attentes

Collectivement, les habitants bénéficient d'une cuisine, un salon, une salle d'animation et une cour privative.

Ce logement à Montmorot répond à plusieurs attentes comme les chambres individuelles qui permettent à des personnes pouvant souffrir de solitude, d'avoir un espace de vie adaptée. La maison relais dispose à l'arrière du bâtiment d'une cour

privative, et d'espaces verts. Elle se trouve à proximité de commerces et services de santé.

Toutes les personnes repérées par le Plan Départemental d'Actions pour le Logement et d'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD) et toutes les personnes en difficultés sur le logement autonome sont accueillies dans cet espace de vie.

Cette structure permet aussi d'apporter un cadre de vie avec un accompagnement social régulier.

**De notre correspondante,
Martine SAILLARD**

CHAMPAGNOLE

L'Union des associations familiales a inauguré ses locaux

Plus de deux cents majeurs protégés, des secteurs de Champagnole, Arbois, Nozeroy et Salins-Bains, sont accompagnés par l'équipe champagnole de l'Union départementale des associations familiales, composée de huit professionnels.

Toute la journée de ce mardi, Rémi Therme, chef de service, et les professionnelles de l'antenne champagnole de l'Union départementale des associations familiales (Udaf) ont fait découvrir ce nouveau site, ouvert depuis quelques mois, qui vient compléter les sites jurassiens composés du siège de Lons-le-Saunier (rue Edmond-Chaupis) et des antennes de Dole (rue du Boichot) et Saint-Claude (rue du Pré).

« C'est un souhait de longue date du conseil d'administration de l'Udaf et de son directeur d'avoir une antenne à Champagnole, afin de mieux couvrir le territoire jurassien et pouvoir accompagner les personnes et familles du mieux possible. »



L'équipe de l'antenne champagnole de l'Udaf avec son chef de service Rémi Therme, son directeur Olivier Bonnot et Hubert Gremaud, président du conseil d'administration.
Photo Progrès/Patrick BONJOUR

RÉACTIONS



Guy Saillard, maire de la Ville de Champagnole. Photo Progrès/Vincent MOIRE

«Une installation provisoire»

Guy Saillard, maire de Champagnole

« Nous avons tout de suite répondu favorablement à la venue de l'Udaf et proposé des locaux qui ont été réhabilités par nos services techniques. C'est une installation provisoire puisque l'Udaf aura sa place à la cité Javel, dans le pôle social qui est en réhabilitation. D'ailleurs, l'architecte a été retenu. Il est important pour la ville d'avoir un tel service, qui se charge d'accompagner les personnes vulnérables ».



Clément Pernot, président du conseil départemental.
Photo Progrès/Philippe TRIAS

obligations, itagiaire as- formation: our but de locaux et mels aux centres sciale, le ordina- nale de on d'ai- sonne), tes so- is éga- ajout- ur de

Fidéliser les salariés habitant autour de Champagnole

Hubert Gremaud, président du conseil d'administration de l'Udaf Jura, a souligné le bien-fondé de cette antenne champagnole. « Cette installation est aussi une façon de fidéliser des salariés qui résident à ou près de Champagnole et de recruter plus facilement, compte tenu de la dynamique de l'emploi sur ce territoire. De plus, il était aussi important que l'Udaf s'y installe pour accompagner les familles et personnes vulnérables en proximité. L'antenne de Champagnole est

dédiée à la protection judiciaire des majeurs, même si elle permet également d'accueillir d'autres professionnels qui interviennent sur le secteur, comme les délégués aux prestations sociales. »

L'Udaf Jura a été créée en 1946 à Lons-le-Saunier, l'antenne de Dole en 1970 et celle de Saint-Claude en 2008. Elle regroupe 55 associations familiales, 2 000 familles adhérentes, 3 000 personnes accompagnées, 4 sites, 120 salariés et deux structures d'hébergement.

De notre correspondant Patrick BONJOUR

L'Udaf inaugure son antenne Champagnolaise



Depuis le 2 mai 2022, l'Udaf du Jura a installé une nouvelle antenne à Champagnole, au 89 rue Césaire Blondeau. Une journée portes ouvertes était organisée mardi 18 octobre avec inauguration des locaux à 16 h.

Qu'est-ce que l'Udaf ?

L'union départementale des associations familiales (Udaf) est une association chargée de promouvoir, défendre et représenter les intérêts des familles. « L'Udaf est connue sur le terrain par l'action des services pour réaliser des mesures. Elle intervient au niveau de la protection de l'enfance, de l'aide au budget, du logement accompagné... », explique Rémi Therme, chef de service de l'antenne de Champagnole. « Ouvrir une antenne à

Champagnole c'était une volonté de longue date qui nous permet d'aller plus en proximité et de mieux manier le territoire. » L'antenne de Champagnole est composée de huit personnes : cinq délégués mandataires, deux assistantes et un chef de service. Elle est plus spécifiquement tournée vers la protection juridique des majeurs considérés comme vulnérables (par un juge des contentieux de la protection) mais dispense aussi des services aux familles tels que le point conseil budgétaire, la protection de l'enfance et l'ISTE, information et soutien aux tuteurs familiaux.

• Ouverture de l'accueil : lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h et le mardi de 14 h à 17 h. Tél. : 03 63 67 81 33.

Voix du Jura
20 octobre 2022

Le Progrès
20 octobre 2022

Les associations et les Mouvements familiaux

2022

Au 31 décembre 2022, 51 associations et mouvements familiaux adhèrent à l'Udaf du Jura représentant 2320 familles adhérentes.

Riches de leur diversité, les associations adhérentes et les mouvements familiaux sont présents sur l'ensemble du territoire jurassien. Ils réalisent de nombreuses actions au bénéfice des familles.



Associations familiales locales :
Beaufort,
Saint-Amour,
Saint-Claude

	Adhérents
Association Familiale Protestante du Jura	25
Association Familiale Catholique de Champdivers	21
Association Familiale Catholique de Tavaux	37
Association Familiale Catholique de Voiteur	19
Familles Rurales Arc-En-Ciel	57
Association Familiale Laïque d'Arbois-Mouchard-Salins	123
Association Familiale Laïque de Lons-le-Saunier	61

Association Familiale Laïque de Saint-Aubin	176
Maison Familiale Rurale du Jura	93
Maison Familiale Rurale d'Amange	208
Maison Familiale Rurale de Salins-les-Bains	91
ADMR d'Andelot-en-Montagne	8
ADMR d'Arbois	17
ADMR d'Arinthod	19
ADMR de Beaufort	21
ADMR de la Brenne	15
ADMR de Chaussin	19
ADMR de Clairvaux les Lacs	17
ADMR de Desnes	43
ADMR de Dole	6
ADMR de Lons-le-Saunier	4
ADMR de Mouchard	9
ADMR du Nord Jura	13
ADMR de Nozeroy	15
ADMR d'Orgelet	18
ADMR de Parcey-Le Deschaux	2
ADMR de Poligny	14
ADMR de Pont-de-Poitte	16
ADMR de Saint-Julien	10
ADMR de Saint-Laurent-en-Grandvaux	17
ADMR de Salins-les-Bains	19
SIAD du Beau-Suran	9
SIAD de la Bresse Comtoise	3
SIAD des Cantons Nord-Est	7

SIAD des Lacs	4
SIAD des Plateaux	5
SIAD du Boissel	8
SIAD du Parvis	6
SIAD du Revermont	13
SIAD du Val d'Orain	7
APEI d'Arbois	96
APEI de Lons-le-Saunier	222
APEI de Saint-Claude	46
Enfance et Familles d'Adoption	27
Délégation Unafam Jura	97
APF France Handicap	110
Association Départementale des Conjointes Survivants	127
Association Familiale de Saint-Claude	63
Association Familiale de Beaufort	128
Association Familiale de Saint-Amour	114
Association L'es-Sens de Vie	37



Le Conseil d'Administration

2022

Administrateurs	Fonction	Association ou Mouvement
Jean-François DUMONT	Président	AFL – Saint-Aubin
WEISS Jean-Roch	Secrétaire	FDAFC
MONAMY Bernard	Secrétaire-adjoint	AFL – Saint-Aubin
BLEUZE Michel	Trésorier	Enfance et Familles d'Adoption
CALLEJA DEL CASTILLO Maria-del-Mar	Trésorière-adjointe	AFC Champdivers
BERRODIER Sylvie	Membre du Bureau	APEI Arbois
VASSET Marie-Pascale	Membre du Bureau	ADMR - Poligny
CHAMPROBERT Jeanine	Administrateur	Association des Conjointes Survivants
CHARRIERE Jacqueline	Administrateur	Association des Conjointes Survivants
DALLOZ Dominique	Administrateur	APEI -Lons-le-Saunier
DANDELOT Alain	Administrateur	APF France Handicap
DAUBIGNEY Marc	Administrateur	CDAFAL
FRESSOZ Anne-Marie	Administrateur	Association Familiale du Canton de Beaufort
KOENIG Christelle	Administrateur	L'Es-Sens de Vie
LOUIS Hervé	Administrateur	Association Familiale Protestante du Jura
PERIDON Jacques	Administrateur	Association Familiale Protestante du Jura
THOORENS Marie-Solène	Administrateur	AFC – Voiteur
VIVANT Geneviève	Administrateur	FDADM

Les représentations des familles

2022

51
représentations

- Secteur habitat
- Secteur social
- Secteur économie
environnement
- Secteur éducation
- Divers
- Uraf Bourgogne -
Franche-Comté

L'Udaf est pleinement investie dans le territoire jurassien. Elle représente les familles dans de nombreuses instances départementales et locales et coopère avec les élus et les services territoriaux dans la mise en œuvre des politiques familiales, la détection des besoins des familles et le développement de services pour les accompagner. Les représentants familiaux sont présents au niveau départemental, communal et intercommunal dans de nombreux domaines liés à la vie quotidienne des Jurassiens : service aux familles, protection de l'enfance, soutien aux personnes âgées, accompagnement des personnes handicapées, jeunesse, éducation, accompagnement social et insertion, santé, logement, transports, etc.

Représentations familiales

Organismes

Représentants

Secteur habitat

SOLIHA – Maison de l'Habitat	Président Udaf
Commission Locale d'Amélioration de l'Habitat (Conseil Départemental du Jura)	Olivier BONNOT (Titulaire) Président Udaf (Suppléant)
Association Départementale d'Information sur le Logement (ADIL)	Président Udaf
Commission départementale de Conciliation en matière de logement	Jacques PERIDON (Titulaire) Jean -Roch WEISS (Suppléant)
Commission de Médiation	Jean-François DUMONT
Commission d'Attribution de Logement (CAL) - NEOLIA	Jean-François DUMONT
Grand Dole Habitat	Jean-François DUMONT
Commission départementale de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions (CCAPEX)	Olivier BONNOT

Secteur social

Caisse d'Allocations Familiales (CAF)	Olivier BONNOT (Titulaire) Michel BLEUZE (Titulaire) Bernard MENETRIER (Titulaire) Jean-Roch WEISS (Titulaire) Jean-François DUMONT (Suppléant) Maria-del-Mar CALLEJA (Suppléante)
Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM)	Marc DAUBIGNEY (Titulaire)
Conseil de Famille des Pupilles de l'État-Commission d'Agrément	Sophie SIMON (Titulaire) Annie PONCET (Suppléante)
Commission de Surveillance du Foyer Départemental de l'Enfance	Michel BLEUZE
Conseil Territorial de Santé du Jura	Président Udaf
Centres Hospitaliers Centre Hospitalier de Dole Centre Hospitalier Spécialisé de Saint-Ylie Polyclinique du Parc – Dole Maison d'Enfants à Caractère Sanitaire (MECS) -La Beline – Salins-les-Bains Hospitalisation à Domicile (HAD) du Jura Clinique du Jura Centre Hospitalier du Pays de Revermont Centre Hospitalier du Pays de Saint-Claude	Maria-del-Mar CALLEJA Jean-François DUMONT Maria-Del-Mar CALLEJA Président Udaf Jean-François DUMONT Michèle POUX (Suppléante) Président Udaf Michel BLEUZE (Titulaire)
Association de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence du Jura	Jeanine CHAMPROBERT
Commission des Litiges liés à l'Allocation Personnalisée d'Autonomie	Arlette BIEVRE (Titulaire) Président Udaf (Suppléant)
Commission des Litiges liés à l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (CDCA)	Jean-François DUMONT
Commission de sélection de l'appel à projet pour l'ouvertures de places CADA	Olivier BONNOT
Commission départementale de sélection d'appel à projet social ou médico-social	Jeanine CHAMPROBERT
Comité de pilotage du Schéma directeur sur l'accessibilité - Grand Dole	Bernard MONAMY
Équipe pluridisciplinaire départementale en charge de la fraude au RSA	Olivier Bonnot (Titulaire) Didier FERRÉ (Suppléant)

Secteur Environnement-Économie

Commission Départementale d'Aménagement Commercial	Olivier BONNOT Isabelle DESGOUILLES
Commission départementale de Surendettement	Isabelle DESGOUILLES
Conseil Départemental de l'Inclusion Financière	Olivier BONNOT (Titulaire) Isabelle DESGOUILLES (suppléante)
Mission d'Expertise et de Suivi des Epanrages	Président Udaf

Commission de Suivi de Site (CSS) du Centre de stockage du Jura - Courlaoux-Les-Repôts-	Président Udaf
Commission de suivi de site de la cimenterie EQIOM de Rochefort-sur-Nenon	Président Udaf
Commission Locale des Transports particuliers de personnes	Bernard MONAMY (Titulaire) Président Udaf (Suppléant)
Commission Départementale de la Sécurité Routière	Représentant (Titulaire) Président Udaf (Suppléant)
Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST)	Bernard MONAMY (Titulaire) Jacques PERIDON (Suppléant)
Commission Départementale d'Organisation & de Modernisation des Services Publics	Jeanine CHAMPROBERT
Commission de Consultation des Services Publics Locaux (SIDEK du Jura)	Jeanine CHAMPROBERT
Commission Consultative des Services Publics Locaux (Ville de Lons)	Président Udaf
Conseil d'Administration de la Chambre d'Agriculture du Jura	Président Udaf
Secteur Éducation	
Conseil Départemental de l'Éducation Nationale (CDEN)	Bernard MONAMY (Titulaire)
Divers	
Conseil Départemental de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative (CDJSVA)	Président Udaf (Titulaire) Michèle POUX (Suppléante)
Information Jeunesse Jura	Isabelle DESGOUILLES
Commission Garanties Jeunes	Président Udaf
Bureau d'Aide Juridictionnelle Tribunal Judiciaire de Lons-le-Saunier	Olivier BONNOT (Titulaire) Isabelle DESGOUILLES (Suppléante)
Commission d'Indemnisation des Victimes Tribunal Judiciaire de Lons-le-Saunier	Olivier BONNOT (Titulaire) Isabelle DESGOUILLES (suppléante)
Commission Départementale Consultative des Gens du Voyage	Olivier BONNOT
Conférence départementale de la Laïcité et de la Liberté religieuse	Olivier Bonnot
Jury pour la délivrance des diplômes funéraires	Président Udaf Jeanine CHAMPROBERT
Uraf Bourgogne - Franche-Comté	
Conseil d'Administration	Président Udaf (Bureau) Michel BLEUZE Bernard MONAMY Directeur (Bureau)

Les représentations dans les CCAS et CIAS

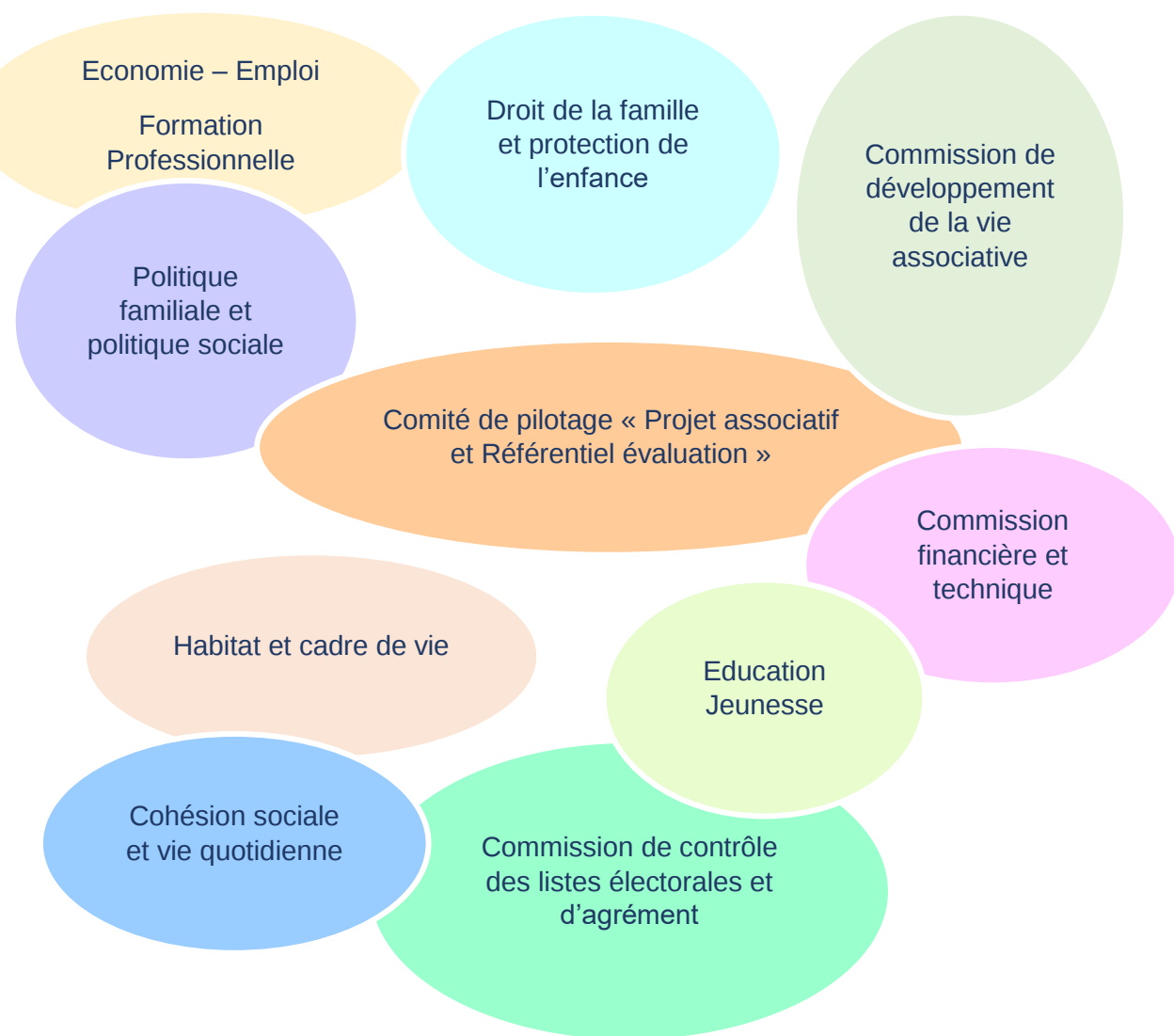
2022

Les représentations dans les CCAS-CIAS	
CCAS-CIAS	Représentant familial désigné par l'Udaf
BEAUFORT-ORBAGNA	PRENTOUT Céline
BLETTERANS-CIAS	CHAMPROBERT Jeanine
CHAMPAGNOLE	CHARRIERE Jacqueline BRUILLARD Colette
COSGES	ROBELIN Michèle
COUSANCE	FRESSOZ Anne-Marie
CUISIA	CLERC Marie-Claude
DAMPARIS	MENETRIER Bernard
DOLE	CALLEJA Maria-del-Mar
DOMBLANS	MESANGE Armelle
FONTAINEBRUX	COUTURIER Joëlle
FOUCHERANS	DUMONT Jean-François
LAC-DES-ROUGES-TRUITES	MOREL-JEAN Anne-Marie
LARNAUD	NAUDIN Claude
LONS-LE-SAUNIER	BERRODIER Sylvie
MONT-SUR-MONNET	JACQUENOT Claude
MOUCHARD	LOUIS Hervé
NANCE	BERODIER Colette
PERRIGNY	VENET François
POLIGNY	MAYOT Ghania
RAHON	PICAUD Danielle
SAINT-AUBIN	MONAMY Bernard
SAINT-CLAUDE	MARTIN Marie-Françoise
SALINS-LES-BAINS	À désigner
TAVAUX	CHAPUIS Odile
TERRE D'EMERAUDE -CIAS-	BLEUZE Michel
VILLETTE-LES-DOLE	CARD Gérard
VILLERS-ROBERT	DOUZENEL-TETU Danielle

Les commissions techniques

2022

Les commissions sont des groupes de travail constitués par des Administrateurs, des militants familiaux et des salariés, qui visent à réfléchir autour de thématiques concernant la vie des familles et de définir des pistes d'actions à mettre en place.



Le management de l'Évaluation et de l'Amélioration continue à l'Udaf du Jura est piloté par le Directeur Général, Monsieur Bonnot assisté de la référente Qualité et ce, en lien avec les orientations du Conseil d'Administration et de son **projet associatif**.

La démarche d'amélioration continue contribue à une réflexion quotidienne sur :

- Les modes d'organisation et de fonctionnement de l'Udaf du Jura,
- Le sens donné à notre travail au travers de l'exercice de nos missions,
- Les besoins identifiés dans nos pratiques pour les bénéficiaires, les familles, les professionnels de l'Udaf du Jura et les partenaires.

Dans le prolongement de l'année 2021, nous avons mis en place des actions avec la Direction et les équipes en lien avec nos projets de service.

- L'actualisation de notre Projet associatif pour la période 2022-2026 a été une priorité cette année. Plusieurs orientations ont été retenues en cohérence avec le plan stratégique de l'Unaf. Un Copil, réunissant le Président, des membres du conseil d'administration, le Directeur général et des salariés, est chargé de leur mise en œuvre en pilotant des groupes de travail. L'objectif est d'associer les associations partenaires de l'Udaf aux rencontres avec les institutionnels. Ceci afin de mieux faire remonter les besoins des familles.
- Nous avons également actualisé des procédures internes. Notre démarche étant transversale à nos services, les réunions qualité organisées chaque mois avec la direction et les équipes nous permettent d'ajuster et de contrôler également l'application de nos procédures sur le terrain. Tenir compte de nos obligations légales, des retours des professionnels, de leurs pratiques et de leurs échanges avec les bénéficiaires apporte du sens à la mise en œuvre de ces procédures visant la sécurisation, mais surtout l'intérêt des bénéficiaires.

Cette année nous avons retravaillé et amélioré nos outils concernant par exemple :

- La santé des personnes protégées (outils relatifs aux autorisations médicales, tableau récapitulatif pour les professionnels, document à remplir pour les soins psychiatriques)
- Une fiche « passage de dossier » entre professionnels pour faciliter la continuité et la traçabilité des actions en cours et des informations relatives à la personne protégée.
- Le document individuel de protection et son avenant pour faire de ce document un outil de recueil et de suivi des attentes, des constats et des objectifs visés par rapport à la situation des bénéficiaires et des familles en MJPM et DPF.
- Le compte rendu des diligences, le compte rendu de gestion et les rapports destinés aux magistrats ou autres partenaires comme les notaires ou nouveau tuteur. (Rapport social, de renouvellement de mesure), ces améliorations étant dues aussi aux rencontres annuelles de nos services avec les magistrats.
- L'organisation des obsèques des personnes protégées.
- La fiche « arrivée d'un salarié » - ressources humaines facilitant la coordination et la transmission des informations nécessaires.

Nous avons veillé à l'appropriation et à l'application des procédures réalisées l'année précédente par les équipes avec le support de notre logiciel métier, notamment concernant la vente de biens immobiliers des personnes protégées, la disposition du mobilier meublant et la mise en place de la procédure avec les commissaires de justice et les transporteurs, la gestion sécurisée des clés des bénéficiaires dans nos services, le suivi des fermages, les règles avec les organismes bancaires avec l'aide du pôle juridique et du pôle financier et comptable intégrés dans notre organisation interne.

Nous avons encore ciblé davantage nos thématiques concernant les audits internes réalisés sur les dossiers du service MJPM tout en communiquant régulièrement auprès des professionnels pour qu'ils intègrent l'importance et le sens de ces contrôles pour tous les acteurs concernés (bénéficiaires et entourage, financeurs, institution et professionnels).

Nous continuons de nous soucier de l'image et du fonctionnement de nos services en recensant et en analysant les réclamations des bénéficiaires et partenaires, en organisant des réunions avec les nouveaux salariés, en les associant dès le départ à notre réalité de qualité de services avec notamment le soutien de chefs de service de proximité.

La formation et l'analyse des pratiques contribuent encore à cette intégration. La participation à la « vie de l'Udaf » au travers de ce qui se passe au sein de tous nos services, l'inauguration en 2022 de nouveaux locaux pour notre Maison relais et notre Résidence d'accueil, l'inauguration de nos locaux de Champagnole avec la participation de partenaires et bénéficiaires, l'assemblée générale, la réunion du personnel sont autant de temps forts pour comprendre ce que l'on veut entendre par « amélioration continue de nos services ».

Un bilan a été effectué cette année de notre procédure accueil avec les secrétaires d'accueil, les chefs de service et la Direction pour homogénéiser nos pratiques sur les différents sites de l'Udaf du Jura (Lons-le-Saunier, Dole, Champagnole, Saint-Claude), ainsi fluidifier nos appels téléphoniques, faciliter le traitement des urgences et s'assurer d'une bonne prise en charge des demandes de notre public. En 2023, nous réactiverons la mise en place de boîtes à idées à disposition des personnes dans les salles d'attente, cette démarche ayant été stoppée pendant le contexte sanitaire.

L'année 2023 sera encore une année de réflexion, tout en s'assurant de la continuité de nos actions entreprises dans le cadre de la vie associative mais aussi pour tous les services de l'Udaf.

Ce sera également le démarrage d'un cycle évaluatif pour les services MJPM et DPF qui viendra compléter notre plan d'amélioration global.

Sur le plan national :

Du fait de notre présence aux réunions et groupes de travail organisés par l'Unaf, nous avons pris connaissance du nouveau dispositif d'évaluation fixé par la Haute Autorité de Santé (HAS). Nous avons participé en comité national restreint à l'élaboration d'outils pour aider les Udaf à mettre en œuvre la réforme de l'évaluation, en conservant les acquis de nos outils spécifiques, et ainsi accompagner durablement le réseau pour s'engager

collectivement dans une démarche d'amélioration continue de la qualité des services. Nous avons contribué à la convergence entre notre référentiel d'évaluation interne Unaf-Udaf et le nouveau référentiel unique de la HAS, et ainsi préserver, valoriser les spécificités des services MJPM et DPF (obligations légales, recommandations de bonnes pratiques, préconisations du réseau).

Il s'agit, dans un premier temps, de réussir la réforme menée par la Haute Autorité de Santé et de se l'approprier non pas par une mise en conformité obligatoire, mais comme une opportunité pour entamer une véritable démarche nationale d'amélioration de la qualité. C'est l'un des leviers pour s'assurer de répondre à l'évolution des besoins et des attentes des personnes vulnérables et des familles que nous accompagnons.

Dans le même temps, nous contribuons également à l'élaboration d'un référentiel métier, prenant en compte nos missions, nos propres retours du terrain et en nous positionnant au travers des débats nationaux sur la notion d'accompagnement des services PJM telle que nous la pratiquons au sein de l'Udaf du Jura.

Sur le plan régional :

Nous avons collaboré avec l'ensemble des Udaf Bourgogne - Franche Comté à l'élaboration d'une enquête de satisfaction destinée aux partenaires dont les résultats seront exploités en 2023.

Nous avons également participé à une réunion du conseil des bénéficiaires de l'Udaf 21 afin d'en étudier les modalités de fonctionnement et réfléchir à la mise en place de réunions permettant la participation des bénéficiaires dans nos services.

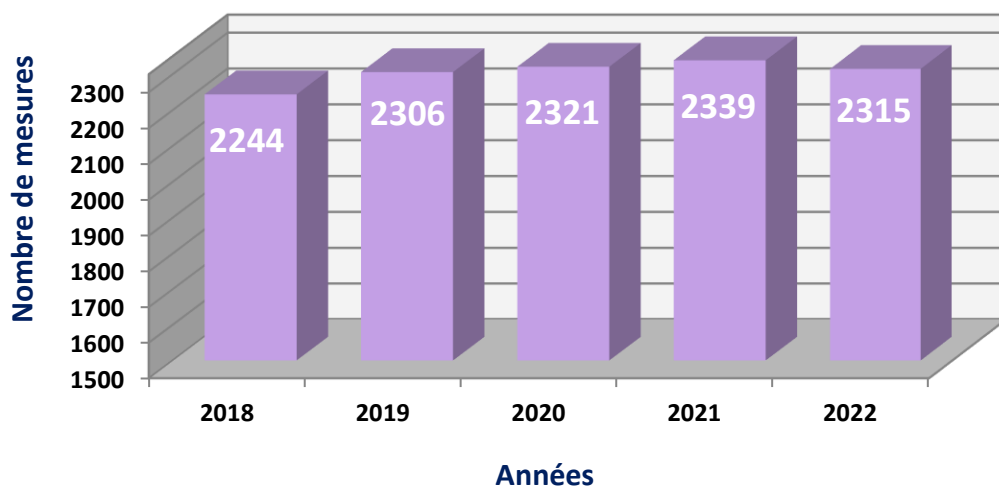
Afin de renforcer l'appui technique du guide intitulé « Repères pour une réflexion éthique de mandataires judiciaires », la référente qualité a pu participer à une formation collective au sein de l'espace de Réflexion Éthique Bourgogne Franche-Comté du CHU Besançon Franche-Comté afin d'acquérir des techniques d'animation du comité éthique auprès des équipes. Les réunions reprendront en 2023 afin d'aborder un questionnement des situations des personnes accompagnées sous un angle éthique.

Service Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs

Le service Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs de l'Udaf du Jura est composé de 86 salariés répartis sur l'ensemble des antennes de l'Udaf du Jura. : il inclut les Délégués Mandataires, les Assistantes administratives et les chefs de service. Il se structure en 2 services : hébergement et domicile.

Une mesure de protection est prononcée par le Juge des tutelles (tutelle, curatelle ou sauvegarde de justice) lorsqu'une personne ne peut plus assurer seule ses intérêts et répondre à ses besoins. Elle peut ainsi mettre en place une protection aux biens et/ou une protection à la personne.

Évolution du nombre de mesures au 31 décembre de chaque année :



- **1,03 %** de baisse d'activité par rapport au 31/12/21.

263 nouvelles mesures en 2022.

287 mesures clôturées en 2022.

90% des bénéficiaires vivent seuls.

48 % des majeurs protégés ont 60 ans ou plus.

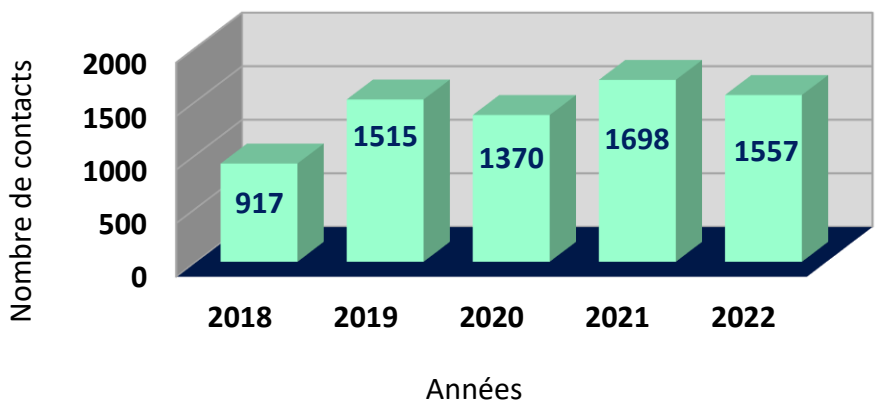
59 % des majeurs protégés vivent à leur domicile.

Le Service d'Information et de Soutien aux Tuteurs Familiaux

Les deux intervenantes sociales du service d'Information et de Soutien aux Tuteurs Familiaux proposent un soutien technique et personnalisé ainsi que de l'information à destination des familles, des proches, des professionnels, des personnes concernées et des tuteurs familiaux.

Ce service rayonne sur l'ensemble du territoire jurassien en proposant notamment des entretiens personnalisés et des animations collectives. En 2022, le Service a animé 25 réunions collectives et 3 ateliers « Compte de gestion à destination des tuteurs familiaux ».

Évolution du nombre de contacts par année depuis 2018 :



En 2022, le service comptabilise 1557 contacts : rendez-vous personnalisés, permanences téléphoniques, permanences physiques, mails et courriers.

Type de contact	Nombre	%
Rendez-vous personnalisé	463	30 %
Permanence téléphonique	914	59 %
Permanence physique	122	8 %
Mail et courriers	58	4 %
Total	1 557	

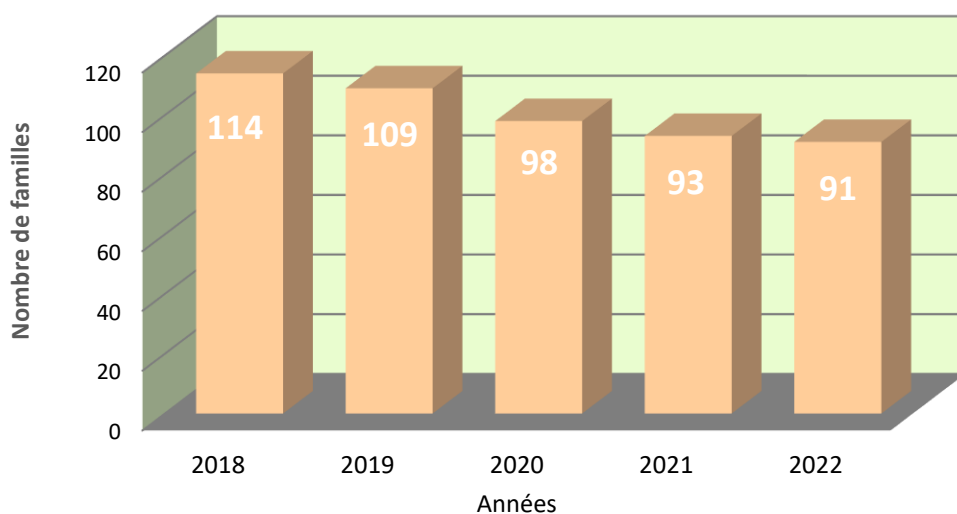
Le Service Délégués aux Prestations Familiales

Le service est composé de 4 Déléguées aux Prestations familiales, du Chef de service et de l'Assistante administrative.

La mesure judiciaire d'aide à la gestion du budget familial (MJAGBF) s'inscrit dans le champ des mesures d'assistance éducative qui relève de la compétence du juge des enfants.

Cette mesure vise à assurer la protection des enfants et la cohésion de la cellule familiale lorsque les prestations familiales ne sont pas employées pour les besoins liés au logement, à l'entretien, à la santé et à l'éducation des enfants et que les mesures dites contractuelles, c'est à dire avec l'adhésion des familles, n'apparaissent pas suffisantes.

Évolution du nombre de MJAGBF au 31 décembre de chaque année :



-2,15 % de baisse d'activité par rapport au 31/12/2021

-2 mesures

25 nouvelles mesures en 2022

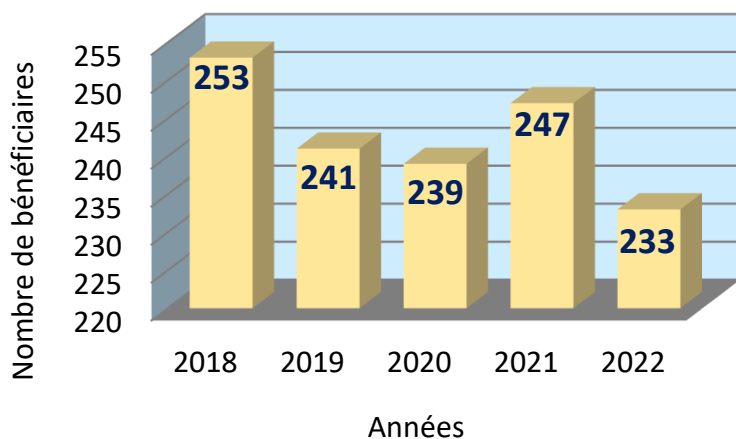
27 départs en 2022

Service Mesures d'Accompagnement Social

Le service, composé du chef de service, de l'assistante administrative et de 9 intervenantes sociales qui exercent 4 types de mesures d'accompagnement social spécialisées dont la durée est limitée à 18 mois :

- La mesure d'Accompagnement Social lié au Logement Autonome (ASLLA)- mesure en faveur de l'accès et au maintien dans le logement.
- La mesure d'Accompagnement Social Personnalisé (MASP) mesure à destination de toute personne majeure qui perçoit des prestations sociales et dont la santé et la sécurité sont menacées par ses difficultés de gestion
- La mesure d'Accompagnement Social en Economie Sociale et Familiale (MAESF) mesure qui a pour but d'aider les parents confrontés à des difficultés de gestion du budget familial ayant des conséquences sur les conditions de vie de l'enfant.
- La mesure d'Accompagnement Educatif Budgétaire (AEB), mesure axée prioritairement sur la gestion du budget et qui vise les familles qui sollicitent régulièrement les aides financières du FSL dont les aides énergies.

Évolution du nombre de mesures par année depuis 2018 :



Par rapport à 2021 :

- 14 mesures

- 5.67 % de baisse d'activité par rapport au 31 décembre 2021

257 nouvelles mesures en 2022

276 départs en 2022

Service Logement Accompagné

Le service Logement accompagné c'est deux structures d'hébergement social : la maison relais de Lons-le-Saunier et la résidence d'accueil de Saint-Claude. Le service est composé d'une chef de service et de quatre salariés.

Ce sont des solutions d'habitat en colocation ou en logements regroupés, avec des espaces individuels et des espaces communs aménagés. Les habitants sont accompagnés par des professionnels à la fois pour les soutenir dans leur projet de vie sociale et partagée, et pour veiller à leur bien-être individuel.

Il permet :

- de vivre « chez soi », dans un espace individuel, tout en partageant des temps et des espaces communs avec d'autres personnes.
- d'être accompagné dans sa vie quotidienne par des professionnels, en fonction des besoins et des attentes.
- de créer du lien avec d'autres locataires et de participer à la vie sociale et citoyenne grâce à un logement inséré dans la vie locale.

La maison relais de Lons-le-Saunier :

30 résidents au 31/12/2022

Taux d'occupation 2022 : **91.11 %**

La résidence d'accueil de Saint-Claude :

18 résidents au 31/12/2022

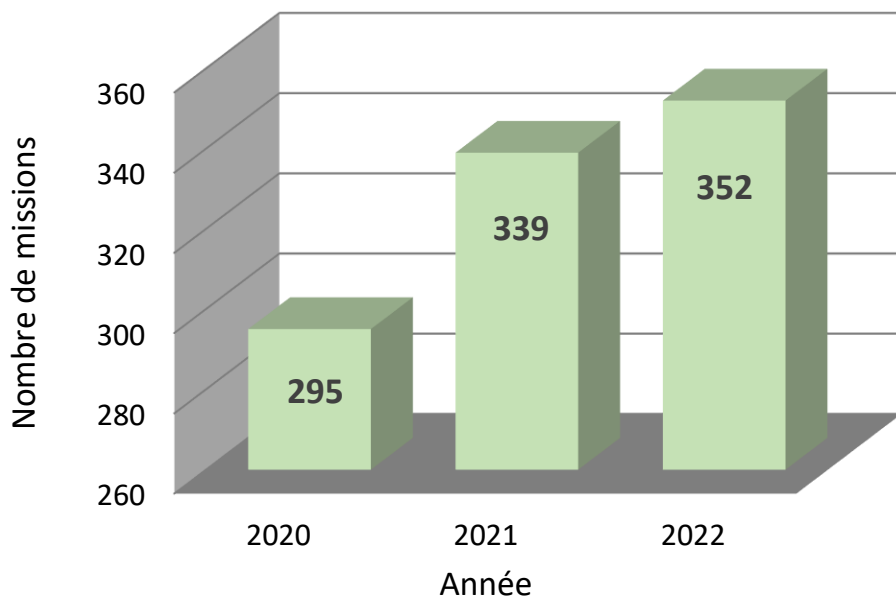
Taux d'occupation 2022 : **95.37 %**

Pôle juridique

Depuis 2019, le Pôle juridique conseille et accompagne les Délégués mandataires dans les domaines juridiques et patrimoniaux. Il vient en appui juridique auprès des Délégués mandataires et des Chefs de service pour l'ensemble des dossiers de ventes immobilières et de succession des bénéficiaires de l'Udaf du Jura. Il assure également un appui juridique pour toutes autres demandes d'ordre juridique.

Le service est composé de 4 salariées.

Évolution du nombre de missions chaque année depuis 2020 :

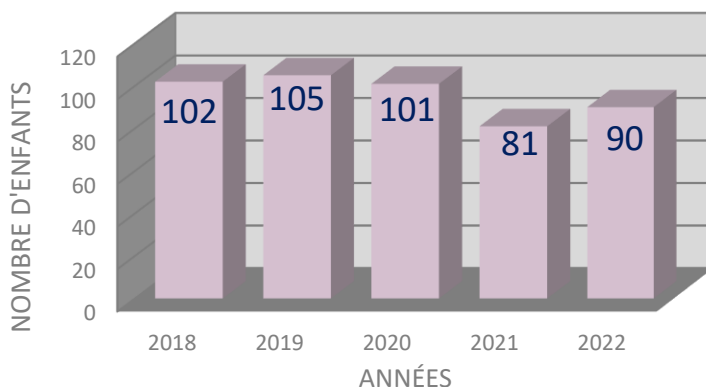


Nombre de missions clôturées en 2022 : 188

Service Gestion des Biens des Mineurs

Depuis 2000, l'Udaf du Jura, par convention, avec le Conseil Départemental du Jura, exerce la mission de tuteur aux biens au profit de mineurs. Les missions principales sont :

- la gestion de patrimoine financier et/ou immobilier
- l'ouverture de droits aux diverses prestations (rentes éducation et orphelin, capital décès etc...)
- le règlement de successions
- le financement de projets éducatifs et personnalisés des mineurs au vu de leurs ressources et en partenariat avec les travailleurs sociaux
- la vente de biens immobiliers
- la gestion des dossiers d'indemnisation d'assurance (décès d'un parent, accident...)
- la défense des intérêts des mineurs devant les instances judiciaires, pour les procédures d'ordre patrimonial.



Par rapport à 2021 :

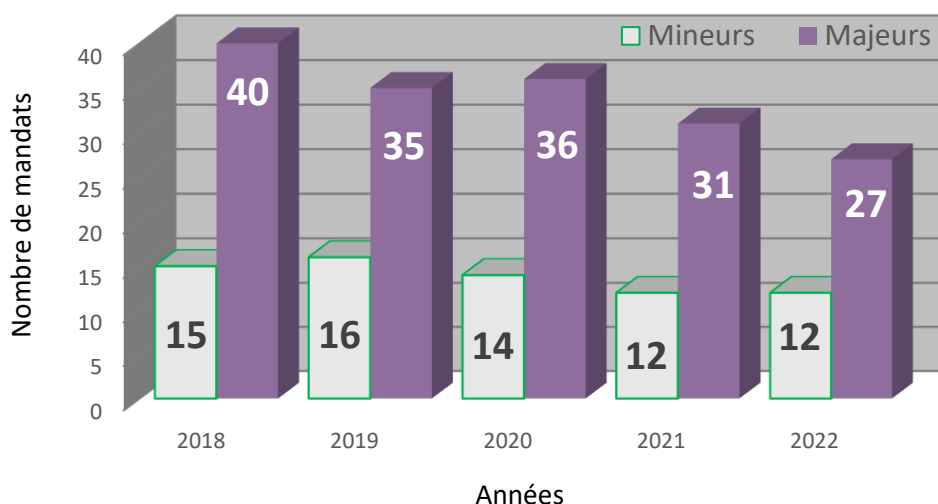
+ 9 mesures

+ 11 % d'augmentation d'activité

Service Mandat ad hoc

Un administrateur ad hoc est un mandataire désigné par un magistrat, qui a pour mission de représenter et défendre les droits de l'enfant mineur ou d'agir pour le compte d'un majeur sous protection, lorsqu'il existe un conflit d'intérêt avec son représentant légal, afin de régulariser un acte déterminé (partage successoral, vente immobilière, etc...). Il s'agit d'un mandat pour une action définie et ponctuelle.

Évolution du nombre de mesures suivies au 31 décembre de chaque année :



- 4 mesures

- 9,3 % de baisse d'activité

17 nouvelles mesures en 2022

21 départs en 2022

Ayant obtenu le label officiel de l'État, l'Udaf a ouvert deux Points Conseil Budget en 2020 et un en 2021.

Aujourd'hui, ce service, animé par deux salariées est implanté dans trois territoires :

- Lons-le-Saunier et sa région
- Dole et Jura Nord
- Cœur du Jura et Haut-Jura

Ces structures s'inscrivent dans un réseau de 500 PCB installés en France, dont 226 portés par des Udaf.

C'est un service de conseil gratuit, personnalisé et confidentiel qui s'adresse à tout public qui rencontre des difficultés, quelle que soit sa situation professionnelle ou son niveau de ressources. Toutes les familles rencontrant des difficultés et ayant des questions relatives à leur budget peuvent se tourner vers les conseillères PCB. Les conseillères Point Conseil Budget sont à disposition des familles pour les accompagner dans leurs difficultés budgétaires.

Dans un souci de répondre au mieux aux besoins spécifiques du territoire jurassien, le service propose des rendez-vous au plus près des habitants du département. Ce dispositif est notamment permis par la mise à disposition de locaux Frances Services ainsi que des permanences à Lons-le-Saunier, Dole, Champagnole et Saint-Claude.

L'approche familiale de l'Udaf, son expérience en matière d'accompagnement budgétaire, son offre de microcrédit personnel et la défense des consommateurs contribuent à garantir la qualité de l'accompagnement proposé par le service.

Le service est également amené à organiser des réunions collectives pour traiter d'un thème particulier autour du budget (la déclaration d'impôts par exemple).

Pour l'année 2022, les PCB ont enregistré **264 contacts** au total.

Le Microcrédit personnel

Le Microcrédit personnel est un prêt bancaire accordé à une personne n'ayant pas accès au crédit bancaire classique, il permet de financer et de suivre un projet d'insertion professionnelle ou sociale porté par une personne qui dispose d'une capacité de remboursement. Le montant de ces prêts est compris entre 300 € et 8 000 €.



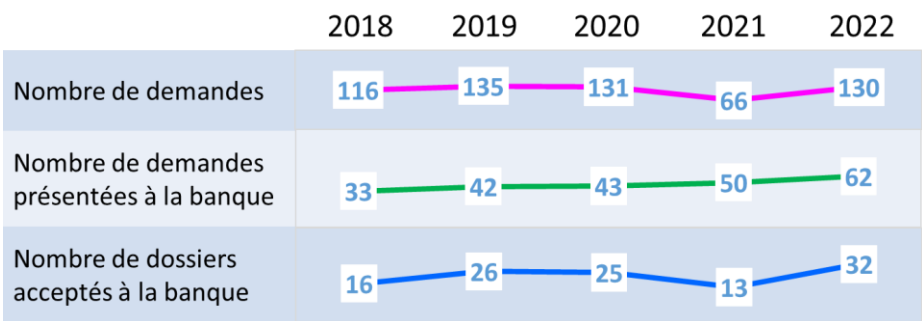
Le microcrédit doit permettre au bénéficiaire de réaliser un projet d'insertion professionnelle ou sociale. Les objets sont variés et peuvent concerner l'emploi, la mobilité -achat et réparation de voiture, permis de conduire...-, l'éducation et la formation, le logement, la santé...

Ce dispositif repose sur un partenariat entre l'Udaf, chargée d'accompagner le bénéficiaire, les banques Parcours Confiance ou Créa-Sol, qui octroient le prêt, et la Caisse des Dépôts-Banque des Territoires, qui apporte la garantie financière de l'État.

La plateforme de microcrédit personnel est animée par l'Udaf du Jura en partenariat avec le Centre d'Information des Droits des Femmes et de la Famille -CIDFF-.

L'offre de service Microcrédit personnel est incluse dans les Points Conseil Budget.

Le service Microcrédit personnel en chiffres :



Service d'Information et défense du consommateur

Le service d'information et de défense des consommateurs de l'Udaf est ouvert du :

Lundi au vendredi,
de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures.



Il permet aux consommateurs, même non adhérents à une association familiale, d'être informés gratuitement sur tout problème juridique, social, administratif, etc.

Notre association est aussi à la disposition de tout consommateur, afin de tenter de résoudre à l'amiable un litige qu'il peut rencontrer avec un professionnel.

Durant l'année 2022, **50 demandes** ont été traitées par notre Service. Certaines demandes nécessitent une étude approfondie après avoir rencontré le consommateur et appellent à de nombreux contacts soit par téléphone, soit par courrier, souvent recommandé, avec le professionnel. Les domaines d'intervention sont très divers : assurances, mutuelles, réparations automobiles, achats à domicile, achats par correspondance ou par internet, téléphonie mobile, abonnement internet, crédit, surendettement, service-après-vente, achats sur foires et salons, etc.

Action Logement AEB

Cette mission **AEB -Accompagnement éducatif budgétaire- Action Logement** est mise en place depuis 2019. Une convention a été conclue entre la Direction régionale Action Logement et l'Udaf du Jura. L'objectif de ce partenariat est de confier à l'Udaf des missions d'accompagnement social des salariés en difficulté de logement, qu'ils soient locataires ou propriétaires. Le territoire d'intervention est l'ensemble du département du Jura.

En 2022, **17 situations** qui relèvent de l'accompagnement budgétaire et, dans certains cas, d'un suivi des conditions de logement ont été prises en charge.

Deux intervenantes sociales sont dédiées -à temps partiel- au suivi de ces mesures d'accompagnement budgétaire.



Pôle GED - Accueil

Le Pôle accueil de Lons-le Saunier est composé de 4 salariées en CDI, les antennes de Dole, Champagnole et Saint-Claude comptent chacune 2 salariées qui sont notamment chargées de l'accueil.

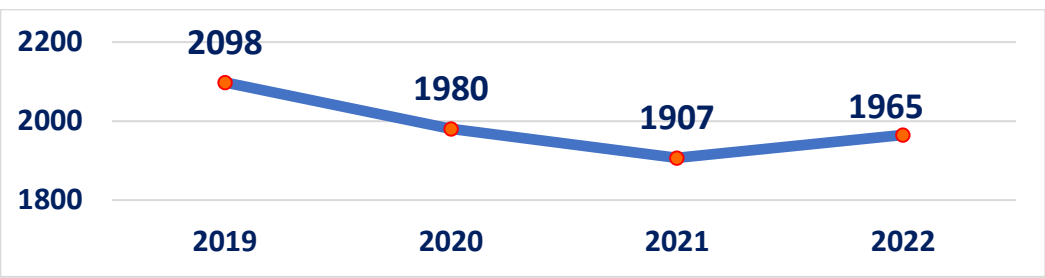
Les missions du Pôle accueil sont les suivantes :

Accueillir, informer et orienter le public avec bienveillance dans le respect de la chartre d'accueil de l'Udaf du Jura.

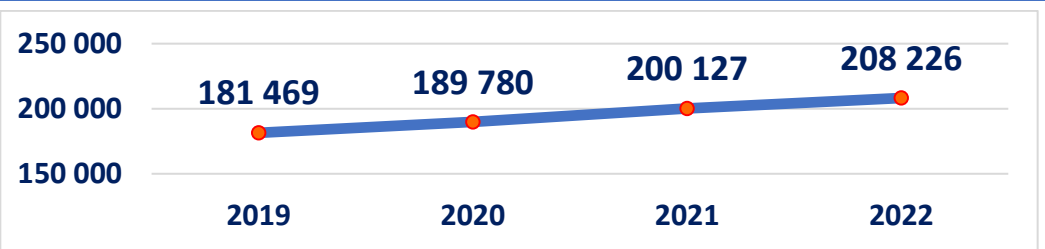
Assurer des fonctions administratives et logistiques :

- Traitement du courrier entrant (Numérisation et Vidéocodage)
- Enregistrement des ordonnances et des notifications concernant les bénéficiaires de l'Udaf du Jura.

Nombre d'enregistrements (nouvelles mesures, renouvellements, départs)



Évolution du nombre de courriers numérisés



Service Comptabilité

Le service comptabilité est composé de 7 salariés, 1 apprenti et une Chef de service.
L'organisation fonctionnelle du service est répartie en 4 domaines d'intervention :

- Comptabilité générale
- Comptabilité des bénéficiaires
- Suivi des contrats et des conventions
- Informatique et réseaux

Comptabilité générale (budget, comptes d'exploitations, bilans)

15 services distincts : SMPM, DPF, MAESF, AEB, RSA, ISTF, Mineurs, Vie Associative Part 1, Vie Associative Part 2, Action Logement, PCB

Informatique

2 Comptables/Informaticiens : depuis août 2020 hébergement de nos 18 serveurs informatique dans le DATA CENTER de SFR à Vénissieux

Comptabilité pour les bénéficiaires

Nature des tâches	Nombre année 2022	Nombre par jour
Gestion des RIB	17 096	
Paielements	180 171	693
Prélèvement de factures sur les comptes individuels	60 625	233
Autorisations d'achat	2 851	11
Numérisation des factures	60 725	234
Audits administratifs et financiers	12	

Service Ressources Humaines

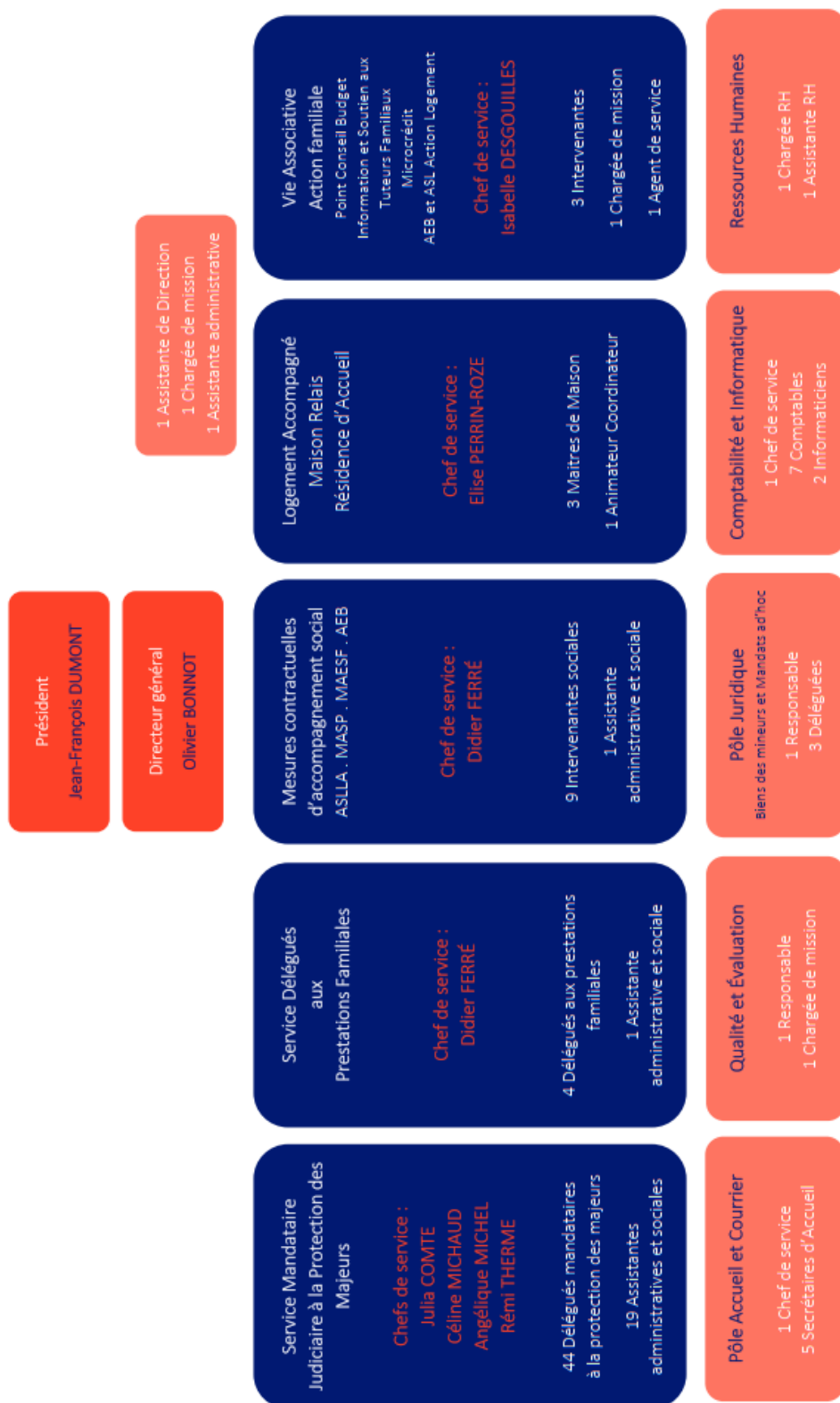
Le service Ressources Humaines est composé de deux salariées en charge de :

- Gérer la paie
- Assurer les déclarations sociales et fiscales et leurs règlements
- Réaliser des contrats de travail et les avenants
- Gérer le temps de travail des salariés
- Gérer les dossiers administratifs du personnel
- Mettre en place le plan de développement des compétences
- Veiller au respect des obligations légales de travail et appliquer la réglementation en vigueur relative au droit du travail.

Nombre de nouveaux CDI	17	1 Création de poste
		20 Remplacements suite au départ ou changement de poste
		2 Évolutions de poste
Nombre de CDD	10	Motifs : Remplacement maladies, CPE, maternité
Avenants	17	Motifs : Congés parentaux, remplacements, baisse de temps de travail, modification lieu de travail, modification répartition temps de travail
Nombre de fins de contrat	26	13 Démissions
		3 Fins de CDD
		2 Ruptures conventionnelles
		2 Départs en retraite
		2 Ruptures de la période d'essai à l'initiative du salarié
		3 Ruptures de la période d'essai à l'initiative de l'employeur
		1 Rupture anticipée du CDD à l'initiative du salarié

Salaires	
Nombre de bulletins de paie réalisés	1397
Montant des salaires bruts versés	3 416 823
Montant des charges sociales et fiscales	1 645 490

Organigramme simplifié de l'UDAF du Jura





Union Départementale des Associations Familiales

4 rue Edmond Chapuis - CS 90172 – 39005 LONS-LE-SAUNIER
Tél : 03.84.47.04.17 – Email : udaf39@udaf39.unaf.fr

DOLE

3 rue Boichot – 39100 DOLE – Tél : 03.84.79.61.30

SAINT-CLAUDE

52 rue du Pré – 39200 SAINT-CLAUDE - Tél : 03.63.07.20.26

CHAMPAGNOLE

89 rue Casimir Blondeau – 39300 CHAMPAGNOLE - Tél : 03.63.67.81.33

www.udaf39.fr